

Programme de formation — Devenir praticien en bilan de compétences

Formation professionnalisante — Parcours praticien · dernière mise à jour : 11 septembre 2026

Une formation-action à distance : vous apprenez la méthode et vous l'appliquez, semaine après semaine, avec un véritable bénéficiaire, sous supervision.

Repères pratiques

DURÉE	10 semaines + 1 semaine de consolidation
VOLUME	176 h : 120 h de FOAD, 12 h de visioconférences collectives, 40 h de mise en pratique et 4 h de supervision individuelle
FORMAT	100 % à distance, entrée au fil de l'eau
PRÉREQUIS	Aucun diplôme exigé. Une expérience de l'accompagnement est recommandée.
TARIF	1 490 €. Tarif net de taxe : MEDIA-COACH bénéficie de l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée prévue à l'article 261, 4, 4°, a du code général des impôts au titre de la formation professionnelle continue, sur attestation délivrée par l'administration.
ACCÈS À LA PLATEFORME	150 jours à compter de la première connexion
VOLUME TOTAL	176 h
EFFECTIF	Aucun effectif maximal n'est fixé : le parcours est intégralement à distance et l'entrée se fait au fil de l'eau, avec un suivi individualisé. Les visioconférences collectives réunissent les stagiaires engagés dans le parcours à la date de la séance.
DÉLAI D'ACCÈS	Entrée au fil de l'eau. Accès à la formation sous 7 jours après validation de l'inscription et, le cas échéant, du financement. Pour les particuliers, l'accès à la plateforme est ouvert au lendemain de l'expiration du délai légal de rétractation de quatorze jours, sauf demande expresse de démarrage immédiat formulée dans le contrat.

Public concerné et prérequis

Cette formation s'adresse à des professionnels expérimentés qui ne souhaitent plus revenir à leur ancien métier et veulent donner une nouvelle utilité à leur expérience. Vous avez souvent déjà écouté, conseillé, transmis, accompagné ou orienté, sans que cette compétence soit reconnue comme le cœur de votre poste.

Objectifs professionnels visés

Apprendre à conduire un bilan de compétences complet, pratiquer avec un vrai bénéficiaire et construire les bases d'une activité viable — sans repartir de zéro ni improviser sa posture.

- Savoir conduire un bilan de compétences complet.
- Avoir accompagné un bénéficiaire réel de bout en bout.
- Avoir rédigé une synthèse professionnelle.
- Avoir travaillé sa posture de praticien·ne.

- Connaître les bases pour présenter son offre et construire son activité.

Volumes horaires et modalités

Composante	Durée	Contenu
FOAD / e-learning	120 h	Cours, quiz, exercices et documents téléchargeables des cinq modules : la méthode, le cadre, les outils et la posture.
Visioconférences collectives	12 h	6 visioconférences de 2 h : approfondir les cours, répondre aux questions, analyser des situations concrètes et échanger entre pairs.
Mise en pratique avec un bénéficiaire réel	40 h	Préparation des séances, conduite des entretiens, outils, analyse du parcours et des compétences, enquête métier, plan d'action, synthèse, restitution et analyse de pratique.
Supervision individuelle	4 h	4 supervisions d'une heure, en semaines 2, 4, 9 et 11.
Total	176 h	Un parcours professionnalisant, à distance et accompagné.

Méthodes pédagogiques

- Plateforme e-learning : 120 h de cours, vidéos, supports écrits, quiz, exercices et documents téléchargeables.
- 6 visioconférences collectives de 2 h (12 h) pour approfondir les cours, traiter les questions, analyser des situations concrètes et échanger entre pairs.
- 4 supervisions individuelles d'une heure (4 h) : projet professionnel et préparation de la mise en pratique (semaine 2), analyse de l'entretien préalable ou diagnostic (semaine 4), relecture de la synthèse avant restitution (semaine 9), bilan de la pratique et validation finale (semaine 11).
- 40 h de mise en pratique avec un bénéficiaire réel, jusqu'à la restitution et l'analyse de pratique.

Contenu détaillé

Module	Objectif	Contenu
1. Se connaître pour mieux accompagner (29 h)	Poser le cadre légal et déontologique du métier et travailler sa propre matière.	Métier de praticien, cadre légal et déontologique, confidentialité, droits du bénéficiaire, rôle et limites du praticien, Ikigai, PNL appliquée à la connaissance de soi, valeurs, besoins et motivations.
2. Devenir praticien du bilan de compétences (30 h)	Installer sa posture et conduire les premiers entretiens.	Posture du praticien-coach, entretien préalable, entretien diagnostic, exploration des compétences et des potentiels, utilisation et restitution des tests, valeurs, motivations et moteurs professionnels.
3. Faire émerger le projet professionnel (30 h)	Confronter les hypothèses au réel et construire le plan d'action.	Émergence et organisation des pistes, analyse métier, enquête métier, coaching projectif, freins et ressources, évaluation de la faisabilité et construction du plan d'action.
4. Bilan et synthèse (16 h)	Produire un document professionnel et cohérent.	Mise en cohérence des résultats, identité professionnelle, rédaction de la synthèse, préparation de la restitution, entretien de conclusion, plan d'action et préparation du suivi à six mois.
5. Validation finale et lancement de l'activité (15 h)	Passer de la compétence à l'activité et valider son parcours.	Projet professionnel du praticien, mode d'exercice, définition de l'offre, client prioritaire, modèle économique, trésorerie, cadre juridique, lancement de l'activité, pilotage de la première année et préparation de la soutenance.

Déroulé du parcours

Module 1 • Se connaître pour mieux accompagner

Séquence	Apports	Pratique et supervision
Semaine 1	Le métier, cadre légal, déontologie	—
Semaine 2	Ikigai, valeurs, motivations	Supervision 1 (1 h) — Projet professionnel

Module 2 • Devenir praticien du bilan de compétences

Séquence	Apports	Pratique et supervision
Semaine 3	Posture du consultant	Trouver un bénéficiaire · Entretien préalable
Semaine 4	Conduire l'entretien diagnostic	Entretien diagnostic — Supervision 2 (1 h) — Analyse du premier entretien
Semaine 5	Compétences et potentiels	Ikigai (1)
Semaine 6	Moteurs professionnels (tests, valeurs, motivations)	Ikigai (2) · Envoi des tests

Module 3 • Faire émerger le projet professionnel

Séquence	Apports	Pratique et supervision
Semaine 7	Analyse métier	Analyse métier
Semaine 8	Construire le plan d'action	Enquête métier · Coaching projectif

Module 4 • Bilan et synthèse

Séquence	Apports	Pratique et supervision
Semaine 9	Synthèse, restitution et entretien de conclusion	Valeurs · Identité professionnelle — Supervision 3 (1 h) — Analyse et relecture de la synthèse avant restitution

Module 5 • Validation finale et lancement de l'activité

Séquence	Apports	Pratique et supervision
Semaine 10	Offre, modèle économique, cadre juridique et lancement	Entretien de conclusion · Plan d'action · Synthèse finale
Semaine 11 — Consolidation	Consolidation du parcours et préparation de la soutenance	Soutenance — Supervision 4 (1 h) — Bilan de la pratique et validation finale

Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation est continue : quiz et exercices dans les chapitres, études de cas et mises en situation, suivi de la pratique pendant les supervisions. La validation repose sur la réalisation complète d'un bilan de compétences avec un bénéficiaire réel, la rédaction d'une synthèse professionnelle, une soutenance devant un jury de validation MEDIA-COACH et la vérification de la réalisation des 176 heures. Une attestation de compétences MEDIA-COACH est remise lorsque les conditions de validation sont réunies. Cette attestation interne n'est ni un diplôme, ni un titre professionnel, ni une certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique. La personne ayant suivi le parcours reçoit également un certificat de réalisation de la formation.

Livrables attendus :

- Une méthode complète de conduite du bilan de compétences.
- Des trames d'entretiens et outils d'analyse des compétences.
- Des supports d'exploration des valeurs, motivations et besoins.
- Une trame de synthèse professionnelle.
- Une première expérience avec un bénéficiaire réel.

- Un retour supervisé sur votre pratique.
- Une base d'offre professionnelle et un plan d'action de lancement.

Sanction de la prestation

Attestation de fin de formation remise à chaque participant, quel que soit le résultat de l'évaluation. Une attestation de compétences MEDIA-COACH est remise lorsque les conditions de validation sont réunies. Cette attestation interne n'est ni un diplôme, ni un titre professionnel, ni une certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique. La personne ayant suivi le parcours reçoit également un certificat de réalisation de la formation.

Accessibilité et référente handicap

MEDIA-COACH s'engage à favoriser l'accès de ses prestations aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques sont étudiés en amont de la prestation afin d'envisager les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou techniques nécessaires. Pour toute demande d'adaptation ou pour étudier les possibilités d'accompagnement, contactez la référente handicap de MEDIA-COACH, Madame Sylvie Planchard : contact@media-coach.fr – 06 92 46 82 16.

Contact

MEDIA-COACH — Sylvie PLANCHARD — 107 chemin Crève Cœur, 97460 Saint-Paul, La Réunion — contact@media-coach.fr — 06 92 46 82 16. Référente handicap : Madame Sylvie Planchard.